

NORELEM RUN BEACH

Vendredi 27 juin 2025

Épreuve sportive entre
Mesnil Saint Père et Port-Dienville

DOSSIER DE PRESENTATION



Compétition officielle FFA

24,4 Kms

Deuxième édition de la course à pied organisée par l'USAC ATHLETISME en semi nocturne

Le projet : rallier les deux guinguettes éphémères M BEACH de Mesnil Saint Père et de Port Dienville en empruntant la vélovoie des lacs sur une épreuve en semi nocturne avec un départ à 20h00. La faible influence de la vélovoie sur une heure tardive permet de réduire la gêne au public tout en maximisant la sécurité des coureurs étant protégés par la vélovoie.

Nombre de dossards : l'épreuve est limitée à 350 dossards se répartissant en :

- 50 équipes duo
- 27 équipes trio
- 169 coureurs individuels.

En solo distance de 24,4 kms

En duo la distance est quasi similaire entre le premier relayeur et le second

En trio formule en escadrille - le premier réalise le parcours complet, le second réalise un parcours de 16 kms et le dernier réalise un parcours de 12 kms. Les 3 concurrents doivent arriver ensemble sur la ligne d'arrivée pour être classés.

Règlement de la course

Course à pied inscrite au calendrier officiel des course sur route Aube 2025 organisée suivant le règlement des courses hors stade FFA.

Organisation de l'épreuve :

La course est organisée en site propre, sur la vélovoie qui relie Mesnil Saint Père à Port Dienville. Elle se déroule selon 3 formules :

La course solo de 24,4 kms

La course en relais/duo (passage de relais au 12ème km)

La course en escadrille de 3 coureurs (le premier réalise le parcours complet, le second réalise un parcours de 16 kms et le dernier réalise un parcours de 12 kms. Les 3 concurrents doivent arriver ensemble sur la ligne d'arrivée pour être classés).

Engagements :

Les inscriptions se font uniquement sur le site <https://www.le-sportif.com>

L'inscription ne sera prise en compte qu'après paiement du droit d'engagement en ligne.

Présentation obligatoire à l'inscription ou lors du retrait du dossard :

- de la licence 2024/2025, pour les licenciés FFA,
- d'une attestation de Parcours Prévention Santé (PPS) en cours de validité. <https://pps.athle.fr/>, pour les non licenciés - Aucun autre document ne sera accepté.

L'inscription sur place ne sera pas possible le jour de l'épreuve.

Droits d'engagement :

- Pour l'épreuve individuelle 24,4 km : 26€.
- Pour l'épreuve en duo : 45€ par duo.
- Pour l'épreuve en escadrille : 66€ par équipe.

Remboursement :

Toute inscription est définitive. Aucun remboursement des droits d'engagement ne sera effectué pour les athlètes inscrits, non présents le jour de l'épreuve. Le cas échéant, une assurance annulation proposée par la Sté le-sportif.com pourra être souscrite par le participant lors de son engagement.

Modalités d'échange de dossards :

L'organisateur pourra procéder à un échange avec un autre participant proposé par l'athlète non partant (et répondant aux exigences nécessaires à l'engagement) sur les 3 formats de courses, à la condition que cette démarche soit effectuée au plus tard avant le 24/06/2025, 23h.

Pour l'épreuve par équipe en escadrille, en cas de forfait d'un concurrent, une équipe de deux coureurs sera autorisée. Dans cette configuration, l'un des deux participants devra impérativement porter en plus de son dossard personnel, le dossard du concurrent absent, sans changer l'ordre initial des relais, défini lors de l'inscription.

Ouverture des inscriptions et retrait des dossards :

- Ouverture des inscriptions : 01/05/2025.
- Clôture des inscriptions : le 25/06/2025 à 23h00

- Retrait des dossards : les dossards pourront être retirés :
- au magasin Running 3, 10 Rue Viardin, 10000 Troyes, le samedi 21 juin
- au complexe sportif LUCIEN PINET, rue Neckarbischofsheim - 10600 La Chapelle Saint-Luc, le jeudi 26 juin entre 17h30 et 19h30,
- à Port Dienville, halle multi activité, le 27 juin entre 18h et 19h.

Port d'une lampe frontale : l'épreuve se déroulant en semi nocturne, l'utilisation d'un dispositif d'éclairage individuel pourra être nécessaire en fin de parcours. La présentation d'une lampe frontale (ou équivalent) sera exigée au départ de la course.

Participants : le nombre de participants sera limité à 350 personnes, sur l'ensemble des 3 courses.

Catégories :

- Pour l'épreuve individuelle 24,3 km : course réservée aux catégories juniors à masters au jour de l'épreuve.
- Pour l'épreuve en duo ou en escadrille : en complément des catégories citées à la ligne précédente, les cadets(ettes) peuvent participer à la condition de prendre le dernier relais situé au km 12.

Dossard :

Le dossard est individuel, nominatif et non cessible. Il doit être fixé sur le devant du maillot par 4 épingles.

Navette : Le transport des coureurs entre Port Dienville et les zones de départ de la course sera effectué en bus (pour l'épreuve individuelle, la course duo et la course en escadrille). Une réservation sera obligatoire lors de l'engagement.

Les participants à la course duo bénéficient également de ce transport aller et retour, au niveau du point de relais situé au 12ème km.

Attention : aucune navette retour après course, au départ de Port Dienville. Les participants ayant choisi de se rendre par leurs propres moyens sur la zone de départ de Mesnil Saint Père, doivent pouvoir effectuer en totale autonomie leur retour.

Départ des courses

A 20 heures à Mesnil Saint Père pour l'ensemble des courses : individuelle, duo et trio.
Briefing au niveau du M BEACH à 19H45

Arrivée : Sur le site de Port Dienville, à proximité de la plage du M BEACH

Barrière Horaire : Une limite de temps fixée à 1h45 sera appliquée au 12ème km. Les participants arrivant au-delà de ce délai seront invités à quitter la course et seront acheminés vers Dienville par les organisateurs.

Parking : Disponible sur les parkings de Dienville ou de Mesnil Saint Père. Le stationnement des véhicules ne devra pas gêner le déroulement de l'épreuve. Il est strictement interdit sur le parcours de la course.

Parcours : Le parcours utilise exclusivement la vélovoie des Lacs.

Ravitaillements :

- Un ravitaillement liquide et solide sera assuré aux km 12 et 18 , ainsi que sur la zone d'arrivée.
- Un ravitaillement liquide sera proposé au km 7.

Respect de l'environnement :

Il incombe à chacun d'adopter un comportement citoyen. Les coureurs et les spectateurs veilleront à ne rien jeter sur le parcours et aux abords du parcours. Des poubelles seront prévues aux postes de contrôle et de ravitaillement.

Une large partie du parcours est située en zone Natura 2000: milieu naturel sensible qui abrite des habitats et des espèces fragiles. Les coureurs et les accompagnateurs doivent s'engager à totalement éviter

- toute circulation en dehors des sentiers, susceptible d'entraîner le piétinement et/ou la destruction des milieux et des espèces végétales (prairies naturelles, zones humides, tourbières, etc.) et/ou le dérangement des espèces animales telles que les oiseaux en période de nidification et d'hivernage.
- la dégradation possible de la végétation et diminution du couvert végétal aux abords des sentiers.
- le bruit qui peut entraîner le dérangement de certaines espèces animales, notamment en période de nidification pour les oiseaux.

- les sources lumineuses qui sont susceptibles de perturber les espèces animales telles que les chauves-souris.
- l'abandon des déchets qui polluent le milieu naturel et représentent un danger pour les espèces animales.

Suiveurs/ accompagnateurs : Interdits (quels qu'ils soient : vélo, autre coureur non engagé sur l'épreuve...).

Sécurité: Assurée par l'organisation et secouristes présents sur place. Signaleurs sur le parcours. Véhicule ouvreur, véhicule d'accompagnement et véhicule balai, non motorisés.
Un point de secours sera positionné à mi-parcours au 12ème km (point relais)

Classement & récompenses :

- Un lot souvenir sera remis à chaque finisher.

A compter de 23 heures remise des coupes et récompenses :

- Aux 3 premiers athlètes hommes et femmes de la course en solo,
- Aux premiers athlètes hommes et femmes par catégorie de la course en solo,
- Aux premiers duos hommes/femmes/mixtes
- Aux premières équipes hommes/femmes/mixtes de la course en escadrille.

Contrôle anti-dopage: Les participants aux courses hors stade s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction du dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment l'article L.230-1 du code du sport.

Assurances : L'organisateur a souscrit une assurance RC couvrant l'épreuve auprès de la MACIF. Les coureurs licenciés FFA sont assurés par leur licence à jour, les autres participants sont tenus de s'assurer individuellement. Il dégage sa responsabilité pour les vols et dégradations d'effets personnels, ainsi que pour tout accident ou, dommages corporels survenus avant et après la manifestation.

Droit à l'image : Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises durant la manifestation, sans contrepartie financière et sur tous supports, y compris les documents promotionnels et publicitaires.

Respect du règlement : Tout participant reconnaît, du fait de son inscription, avoir pris connaissance et accepté les clauses et obligations du présent règlement, disponible et consultable sur le site internet de l'USAC : <https://5d4eecb8ec.site123.me/> ou www.usac10.org

Organisation des cars :

Bus n1 : Départ 19h00 de Dienville - Arrivée 19h30 à Mesnil M beach

Bus n2 : Départ 19h00 de Dienville Arrivée 19h30 à Mesnil M beach

Bus n3 : Départ 19h00 de Dienville Arrivée 19h30 à Mesnil M beach

= capacité max de 169 pers

Bus n4 : Départ 19h00 de Dienville avec Escadrille

Arrêt à l'entrée de la Digue pour dépose de 27 pers. 19H20

Continuation vers Mesnil Saint Père pour dépose des 27 autres 19H35

TOTAL = 54 personnes

Bus n5 : Départ 19h05 Arrivée 19h35 à Mesnil M beach

Bus n 6 : Retour du bus n° 1 avec départ 20h00 pour 50 personnes

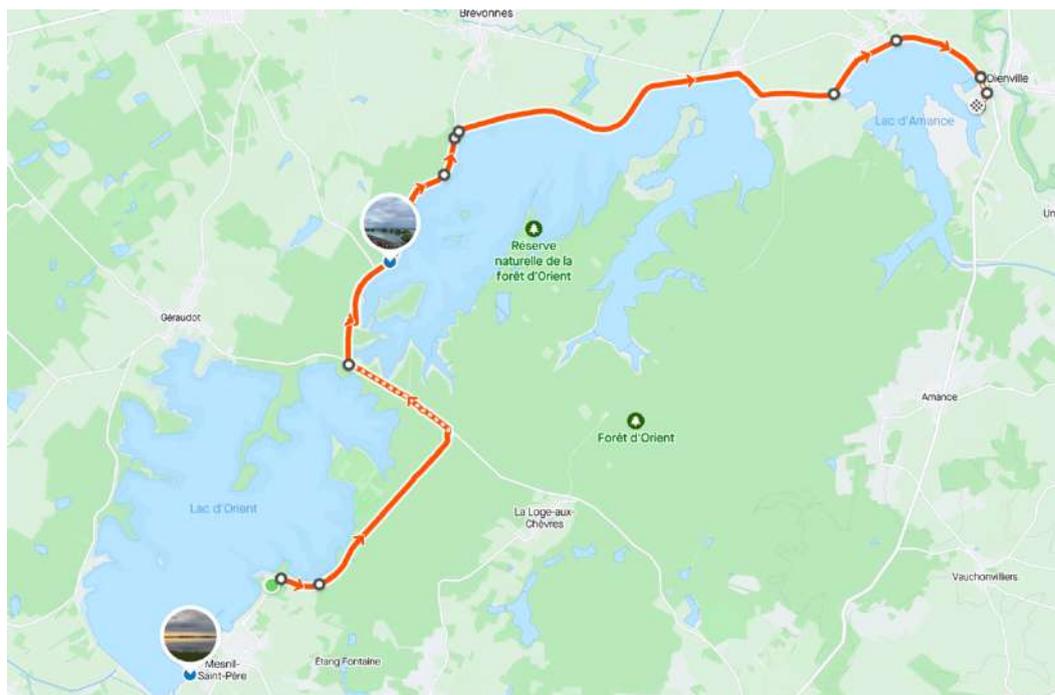
avec dépose aire de Pogains 20h15

Ce bus n°5 restera en parking jusqu'à 22h00 maximum puis retour à Dienville.

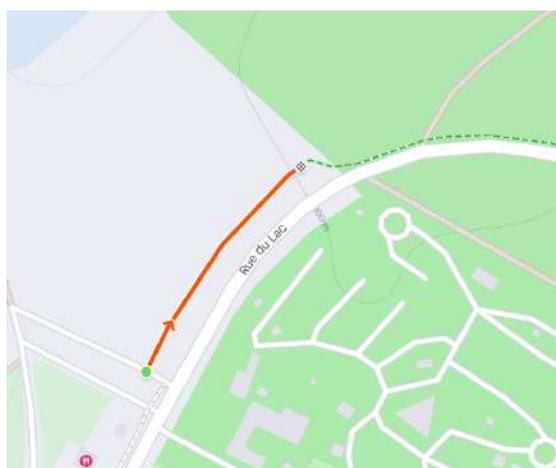
Bus n7 : Retour du bus n°2 avec départ 20h00 pour les 27 escadrilles 3 en dépose à Pogains

20h15

Plan général de la course :



POINT 1 : La raquette de départ KM 0 – Après un briefing sur le site du M BEACH les athlètes sont invités à rejoindre la raquette de départ. La ligne de départ est symbolisée sobrement afin d’en assurer le démontage immédiat après le départ au niveau du panneau Mesnil.



POINT 8 : Parking de l’observatoire : (Km 6,7)

RAVITO en LIQUIDE positionné sur la partie en herbe sous les arbres.



POINT 9 : Traversée de la route D43 (KM 7.0)

Deux signaleurs aguerris positionner sur la chaussée avec matériel réfléchissant et lumière



POINT 10 : Montée sur la digue (Km 8.0) :

Zone relais pour la course en TRIO : 27 coureurs seront positionnés en zone d'attente
Pose d'un barnum sur la partie gauche de la chaussée avant la barrière.
Présence de 3 bénévoles pour sécuriser.



POINT 13 : RELAIS DU DUO + RAVITO DU KM 12

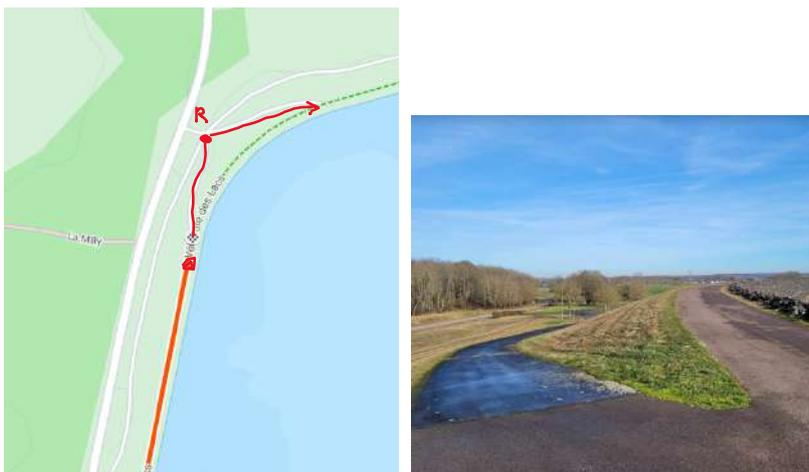
Coté route : l'accès à la digue est possible à partir du parking situé en face de la route qui va à la Ferme de Milly – la dépose des coureurs est réalisé par un car qui restera en stationnement sur le parking (demander l'ouverture de la barrière).

Animation avec un groupe musical de la zone relais- ravito
Pose de deux barnum + sonorisation de la partie digue + tente secouristes

Pose de plusieurs bancs pour les spectateurs et les relayeurs en zone d'attente
La zone ravitaillement sera situé en contrebas de la digue pour éviter la prise au vent et que des emballages ne terminent au lac.



Coté digue : Les coureurs seront invités à descendre à la zone ravito obligatoirement avec prise des temps de passage – présence de 5 bénévoles sur le site.



Point 15 : BASE NAUTIQUE DE MATHAUX - KM 18.5

Les coureurs quittent la vélo voie pour parcourir 1 km sur le domaine public :
L'arrivée sur la base nautique nécessite la pose de cône de signalisation + une autorisation de la manifestation par arrêté municipal sans restriction de circulation. Présence d'un bar d'été à proximité. 2 bénévoles situés à la sortie de la vélo voie. Le troisième ravitaillement se situe sur la fin de la route de Craon à l'entrée de la vélo voie
Pose de 2 tables + barnum sur le côté. 2 bénévoles



POINT 20 : PORT DIENVILLE KM 23.5 – DERNIER SPRINT

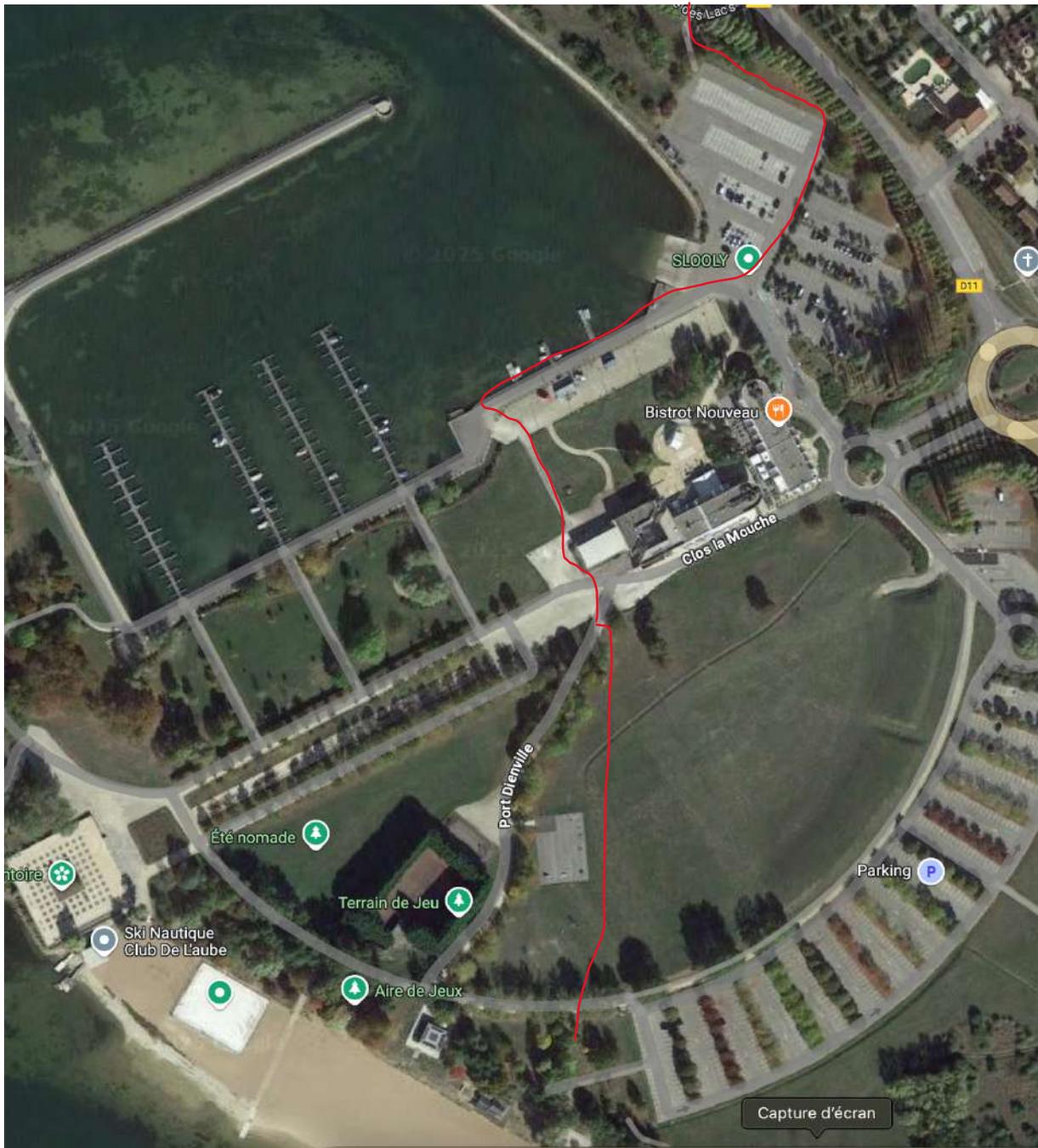
L'arrivée sur le parking du port ne présente pas de danger – 1 bénévole encourage les arrivants



POINT 21 : ARRIVEE SUR DIENVILLE :

L'arrivée sur le parking du port se fait en empruntant le parcours de la vélo voie qui sera matérialisé par des cônes et/ ou des flambeaux fixes pour amener les coureurs le long du port en passant devant la barrière du parking. 10 bénévoles seront positionnés entre l'entrée

sur le parking et l'arrivée au M BEACH.



En raison de la présence du festival de musique sur la partie port l'arrivée sera située face au M BEACH sur la partie en herbe. Un car podium + Une tente secouristes + 2 barnum seront positionnés sur la zone arrivée + une arche d'arrivée gonflable.

A partir de la zone en herbe les flambeaux seront piqués dans l'herbe. La pose des flambeaux et le remplissage, allumage sera assuré par un intervenant extérieur.

Passage par le port (= autorisation de la capitainerie)

Ensuite les coureurs pourront regagner leurs véhicules pour se changer et avoir le temps de se restaurer et déshydrater au M BEACH.



Sur le volet écologie : nous pouvons nous engager sur un zéro marquage à la bombe du parcours, sur un travail des serres files de ramassages des déchets et d'une sensibilisation des coureurs à respecter l'environnement de la réserve naturelle et nous restons à l'écoute des actions à mener pour respecter les contraintes PNRFO. De plus nous allons limiter au minimum l'utilisation de matériel jetable.

Sur le volet bénévolat : notre besoin est compris entre 42 et 48 bénévoles y compris les membres du comité de l'aube d'athlétisme pour le chronométrage et juge arbitre.

L'ensemble des concurrents stationneront sur le parking de Dienville et un repas sous forme de pasta box sera offert aux concurrents grâce à la cuisine du M BEACH afin de garder les concurrents sur le site après la course.

En annexe vous retrouverez le reportage complet de la première édition qui a connu un vif succès puisque les 250 dossards ont été vendus en un mois. Vous pouvez retrouver une vidéo sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=0WHnb4f98LM>

Cette année, nous partirons sur 350 concurrents qui est le maximum que le M BEACH peut gérer au niveau du repas d'après course. Dans les pages suivantes vous retrouverez le reportage heure par heure des préparatifs et déroulé de notre évènement 2024

LA NORELEM RUN BEACH

19H30 QUELQUE PART SUR LES 8 PREMIERS KILOMETRES

Tous les bénévoles de la zone Sud sont en place dans la joie et les moustiques. Ils sont chanceux, car ils vont avoir deux fonctions: une dans les premières minutes de la course et une seconde sur la zone d'arrivée. Chacun connaît sa mission et le timing: Benoit et Maxime, Jean Baptiste et son fils Noah, les fils de Lise: Manoé et Célian, Damien, Béchir, Mathieu, Elisabeth, Marie, Magali et ses fils Titouan et Aymeric, Emilie, Marc et sa fille Nina.



19H50 ZONE DU RAVITO n 3

Séverine est remontée à Dienville pour s'occuper d'encadrer le car des 50 relayeurs et de s'assurer que tout le monde sera débarqué avant l'arrivée du premier coureur aux alentours de 20h40 sur la zone des 12 kms



RADONVILLIERS / MATHAUX 19H50

Catherine a quitté son poste aux dossards pour rejoindre Juline et Allain sur la dernière partie du parcours. Cyril et Eva C. sont sur la sortie de la digue, tandis que Mathilde et sa maman ont installé le ravito n°3.



LIGNE DE DEPART 19H55

Après avoir écouté les consignes de course dans l'enceinte du M BEACH, la colonne de coureurs rejoint, dans une excellente ambiance, la ligne de départ.



LIGNE DE DEPART 19H58

Claude a le pistolet du starter bien en main; Michel et Didier sont au téléphone dans l'attente du top départ. On arrête de jouer avec la Mascotte NORI... sous les ordres.



LIGNE DE DEPART 19H59

Les visages se tendent un peu sur la ligne: qui va inscrire son nom sur le palmarès de la première édition? Les plus fébriles espèrent ne pas subir le fameux mur du 30 au 18ème kilomètre et les plus espiègles rêvent à passer sous les deux heures car ce parcours de 24,4 kms.



LA NORELEM RUN BEACH

KILOMETRE 12: LE RELAIS / RAVITO 2

Le hasard du parcours a fait que le relais se situe à l'exact moitié du parcours. Les organisateurs ont choisi de faire quitter la digue sur quelques centaines de mètres pour aller chercher leur ravito ou le relayeur en contrebas. Mais comme tout ce que descend se remonte, la petite bute est maudite. Séverine est positionnée en haut de la digue et annonce aux relayeurs les numéros pour qu'ils se préparent. Les équipiers B sont dans l'attente... Eva F. doit remettre les médailles aux premiers relayeurs.



Du côté du ravito Marc et sa familles sont bien occupés

Le ravito est largement apprécié par les coureurs aussi bien par ce qui s'arrête que par ceux qui passent en éclair. mais attention à l'hydratation, car les crampes ne sont pas loin. Didier enregistre les temps des relais avant de regagner la ligne d'arrivée.



Image de gauche: Tout ce qui descend se remonte

LA NORELEM RUN BEACH

LIGNE DE DEPART 20H00

Les fauves sont lâchés avec des protagonistes bien connus des circuits aubois, mais aussi des athlètes venus de plus loin. Certains spectateurs vont suivre la course sur tous les points du tracé et la Norimobile va remonter la file de coureurs.



Les 7 premiers kilomètres sont valonnés dans la fraîcheur de la forêt, mais l'interminable ligne droite fait mal au moral.

Le ravito du Km 7 est marqué la fin de la forêt et le passage sur la digue. la perspective va s'ouvrir sur le lac du temple et son niveau particulièrement haut. certains arbres ont les feuilles immergées et déjà le soleil commence à descendre dans le dos des compétiteurs. Certains tente de voir le point d'arrivée, mais c'est oublié que ce n'est pas à l'extrémité du lac du temple, mais bien du lac de d'Amance que l'arrivée sera installée



LA NORELEM RUN BEACH

LIGNE D'ARRIVEE : Mise en place

Pendant ce temps, nos valeureux bénévoles du début de parcours sont arrivés à Dienville Magali et ses fils et Emilie s'activent sur le ravito d'arrivée tandis que Eve est arrivée pour la remise des médailles aux cotés de Marie et de Dalhia. Elisabeth est intégrée sur le PC course aux cotés de Michel et Didier. Ophélie et Louise sont au carpodium. Les autres prennent position à différent point stratégique du port de Dienville pour sécuriser et guider les coureur sur le dernier kilomètre. Claude supervise les derniers mètres et Pascal est toujours à vélo 5 minutes devant les premiers.



A l'arrière du peloton: Denis (vélo) et Lucie (à pied) ferment la course et font attention aux déchets : nous avons un engagement de ne laisser aucun déchet sur la vélovoie suite au passage des coureurs. (mission accomplie).



KILOMETRE 12 à 18,8 : l'interminable digne jusqu'à Mathaux

Le ravito du 18eme franchi, il reste à remonter le canal qui fait la jonction entre le lac du Temple et le lac d'Amance.

Alors que les premiers franchissent la ligne le soleil se couche et la pénombre est là. Le soleil couchant embrase le ciel avant de s'éteindre.



KILOMETRE 19 : le passage sur le lac d'Amance (Radonvilliers)

Plus que 5 kilomètres (ou encore 5 kilomètres) mais au loin les lumières du port d'Alexandrie .. pardon de Dienville et la perspective de la bière de récup. te guide vers l'arrivée.

L'entrée sur le port marque les 800 derniers mètres



LA NORELEM RUN BEACH

LES PALMARES

Epreuve solo

Rang	Nom (Prénom_Nom)	Sexe	Classement	Ligue/Départ	Équipe	Temps (H:MM:SS)	Classement	
1	LEROY Benjamin	M	103282	SEM 95	Non licencié(e)	1	1:02:17	
2	VOISNIER Tristan	M	103024	JUM 05	ELK weiss a. *	1	1:01:21	
3	FOIRATON Benjamin	M	101138	SEM 91	Athlétic villageof tres soies*	2	1:00:20	
4	LEROY Thomas	M	103126	MIM 84	Non licencié(e)	1	1:01:24	
5	BODINAR Bastien	M	103254	SFM 01	Non licencié(e)	3	1:02:23	
6	JACQUARDOT Florian	M	102957	SEM 00	Non licencié(e)	4	1:04:29	
7	ARAZZI David	M	104251	MSM 00	Non licencié(e)	1	1:02:23	
8	LE MORIG Thibaut	M	104216	JUM 05	Ca bi&h&ube - Bayel	2	1:01:10	
9	BRUNARD Valentin	M	104244	1019579	Troyes omnisports	6	1:01:10	
10	CAREL Sébastien	M	104427	2042615	MIM 85	Usa chapelie st lac	2	1:01:03
11	SAUNOIS Helène	F	104428	1457026	M1F 01	Troyes omnisports	1	1:01:04
12	LAURE Perrine	F	104397	1872180	SEP 95	Grac Athlétisme*	1	1:03:00
13	NOEL Jean-marc	M	104195	MSM 73	Non licencié(e)	1	1:03:10	
14	BELLETTI Laurent	M	104293	2838221	MSM 74	Usa chapelie st lac	2	1:04:06
15	FLAOLET Hugo	M	104733	SEM 80	Non licencié(e)	6	1:03:01	

L'histoire retiendra que les deux premiers vainqueurs de la norelem run beach sont Benjamin LEROY (NL) et Hélène SAUNOIS (TOS).

LES PALMARES

Epreuve duo

Rang	Temps	Nom de l'équipe	Ligue/Départ	N° du club
1	1h32'02"	Les cotard 17		
		1017 COTARD Fabrice	3	5104 MSM / 73
		17 COTARD Sacha	1	4058 SEM / 62
2	1h41'44"	Vma estivale 50		
		1050 LAHAYE Nicolas	2	4735 MIM / 88
		50 LAUXERROIS Lucie	2	5409 MGF / 85
3	1h42'27"	Les chanceux de running 3 33		
		1033 BICHOTTE Francky	5	5441 M2M / 77
		33 RABASTE BICHOTTE Zacharie	3	4746 CAM / 68
4	1h46'29"	Les beagles 15		
		1015 BOIVINEAU Sabrina	13	180131 M2F / 79
		15 BOIVINEAU Frederic	4	4458 M2M / 76
5	1h47'22"	Les gros chats 22		
		1022 GERARD Bruno	4	5151 MIM / 89
		22 WILLAGRASSA Thomas	5	5531 SEM / 53
6	1h51'41"	Les mamours 24		
		1024 BAPTISTE Benoit	1	4712 M1M / 83
		24 DEMAUD Emeline	6	10429 MGF / 87
7	1h52'39"	La team coaching 9		
		1009 FEUGEY Loïc	12	10027 M2M / 78
		9 NAUDOT Lucas	7	5212 SEM / 97
8	1h54'07"	Dame du lac 3		
		1003 VILLEDAMNE Thibaut	10	5945 M3M / 74
		3 DAUNAY Magali	8	5422 M2F / 77
9	1h55'16"	Team dubrulle 40		
		1040 DUBRULLE Claire-alexelle	21	10721 M1F / 80
		40 DUBRULLE Antoine	9	4755 JUM / 66
10	2h00'48"	Team hugot 41		
		1041 HUGOT Jean pierre	16	10311 MSM / 63
		41 HUGOT Mathilde	10	5737 SEP / 99

3 récompenses pour les vainqueurs en duo: Sur le duo Hommes c'est LES COTARD qui décrochent le titre, les VMA ESTIVALE pour le duo mixte et les rescapés dans le duo Femmes

Rang	Temps	Nom de l'équipe	Ligue/Départ	N° du club
20	2h14'52"	Les rescapés 25		
		1005 SZEWCZYK Sophie	23	110816 M4F / 87
		28 DRUON Claire	28	10606 M1F / 81

LES COUREURS USAC

Avec 14 coureurs engagés l'USAC a pu à la fois mobiliser ses bénévoles mais aussi faire courir ses compétiteurs avec des temps et des classements honorables sur une épreuve d'une difficulté inhabituelle

SÉBASTIEN CAREL: 1H44'27 (10 EME/2ÈME M1)

LAURENT : 1H47'03 (14-2ÈME M3)

LISE GUIGNARD: 1H52'10 (23-3ÈME FÉMININE ET 1ÈRE M3)

CÉDRIC LE BERDER: 1H54'44 (27)

ABDERAHIM BOUAKKAZ SISI : 2H04'58 (54)

FRANK HELDENBERGH: 2H24'08 (95)

ALOÏS SCHUCHARD: 2H35'25 (117)

CÉLINE PASCAL: 2H45'57 (130)

FRANCK BURY: 2H45'58 (131)

EN DUO:

TEAM DUBRULLE-CLAIRE ALEXELLE/ANTOINE DUBRULLE: 1H55'16 (9)

TEAM CHARLES-RODOLPHE/SÉVERINE: 2H14'15 (19)

LES FRIENDLYRUN- RUIN GILLES/NOEMIE FOUREUR: 2H28'53 (36)



COURSE HORS STADE LA NORELEM RUN BEACH

Pari gagné pour l'USAC qui a fait carton plein

Benoit et Jacques de Merville à l'arrivée en 10ème et 11ème place. Cedric et Sébastien ont fait carton plein.

LES DÉS Les deux premiers vainqueurs de la course sont Benjamin LEROY (NL) et Hélène SAUNOIS (TOS). Les deux premiers vainqueurs de la course sont Benjamin LEROY (NL) et Hélène SAUNOIS (TOS).

LES DÉS Les deux premiers vainqueurs de la course sont Benjamin LEROY (NL) et Hélène SAUNOIS (TOS).

LES DÉS Les deux premiers vainqueurs de la course sont Benjamin LEROY (NL) et Hélène SAUNOIS (TOS).

LES DÉS Les deux premiers vainqueurs de la course sont Benjamin LEROY (NL) et Hélène SAUNOIS (TOS).